

Ce module de stage est à destination d'élèves de CM2 considérés fragiles au moment de quitter l'école élémentaire et d'entrer au collège. Il présente diverses activités et situations qui peuvent être réalisées dans une école ou au sein du collège de secteur, quand cela est possible.

OBJECTIFS :

1- Responsabiliser l'élève

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie. Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire. En classe, l'élève est amené à résoudre un problème, comprendre un document, rédiger un texte, prendre des notes, effectuer une prestation ou produire des objets. Il doit savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, prendre la parole, travailler à un projet, s'entraîner en choisissant les démarches adaptées aux objectifs d'apprentissage préalablement explicités. Ces compétences requièrent l'usage de tous les outils théoriques et pratiques à sa disposition, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, la capacité à utiliser de manière pertinente les technologies numériques pour faire des recherches, accéder à l'information, la hiérarchiser et produire soi-même des contenus. La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

Organisation du travail personnel

L'élève se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'une production, écrite ou non, mémorise ce qui doit l'être. Il comprend le sens des consignes ; il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines. Pour acquérir des connaissances et des compétences, il met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort. Il sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections. L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

Ce module d'apprentissage doit permettre de retravailler et s'appuyer sur des compétences et connaissances relevant du français et des mathématiques afin de développer l'autonomie de l'élève et de restaurer ou initier une estime de soi en lien avec les compétences psychosociales.

2- Faciliter la transition entre l'école élémentaire et le collège

PROGRAMMES DU CYCLE 3 (CYCLE DE CONSOLIDATION)

Le cycle 3 relie désormais les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège, dans un souci renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce cycle a une double responsabilité : consolider les apprentissages fondamentaux qui ont été engagés au cycle 2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle.

« **Bien entrer en sixième** » contribue à « améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège » (mission relative au Conseil école-collège) afin de permettre aux élèves de comprendre les enjeux de cette transition.

CONTENU DU MODULE « **BIEN ENTRER EN SIXIEME** » :

Des **fiches thématiques** abordant différents aspects de l'organisation du collège sont proposées.

- Elles regroupent des situations d'apprentissage et des activités de prolongements.
- Chaque fiche présente un déroulement possible des situations, des pistes d'exploitation pédagogique et fait les liens avec les compétences des programmes à travailler et les domaines du socle concernés.
- Les annexes présentent les documents supports et exercices à proposer aux élèves.

Ces fiches sont indépendantes les unes des autres et doivent permettre aux enseignants d'organiser les apprentissages durant le stage. L'ensemble des fiches dépasse le cadre des 15 heures de stage afin d'offrir un large choix pédagogique aux enseignants. Chacun peut ainsi choisir d'aborder tous les thèmes ou seulement certains, de faire tout ou partie d'un thème, de proposer plus ou moins de situations et activités aux élèves, de différencier le travail demandé... Ce dispositif modulable doit permettre d'alterner les activités mises en place en fonction de leur durée, de leur difficulté, de leurs modalités d'organisation afin de prendre en considération les rythmes d'apprentissage et les pics de vigilance (le travail en groupe restreint présentant de fortes sollicitations pour l'élève).

Pour organiser le travail durant le stage, **un outil de planification et d'évaluation** est mis à disposition des enseignants. Il permet de cibler les compétences travaillées pour chaque élève et de faire un bilan des progrès et réussites de chacun.

Chaque élève constituera **un portfolio du stage** : une feuille A3 pliée en deux servira de chemise dans laquelle seront insérées les activités et traces écrites réalisées par chaque élève. Sur la quatrième de couverture de ce portfolio, une situation de réflexivité est proposée afin de permettre à l'élève de revenir, quinze jours après la rentrée en sixième, sur les acquis du stage et leur utilité.